

Dix solutions du bâtiment

Conférence de presse du 10 juillet 2024



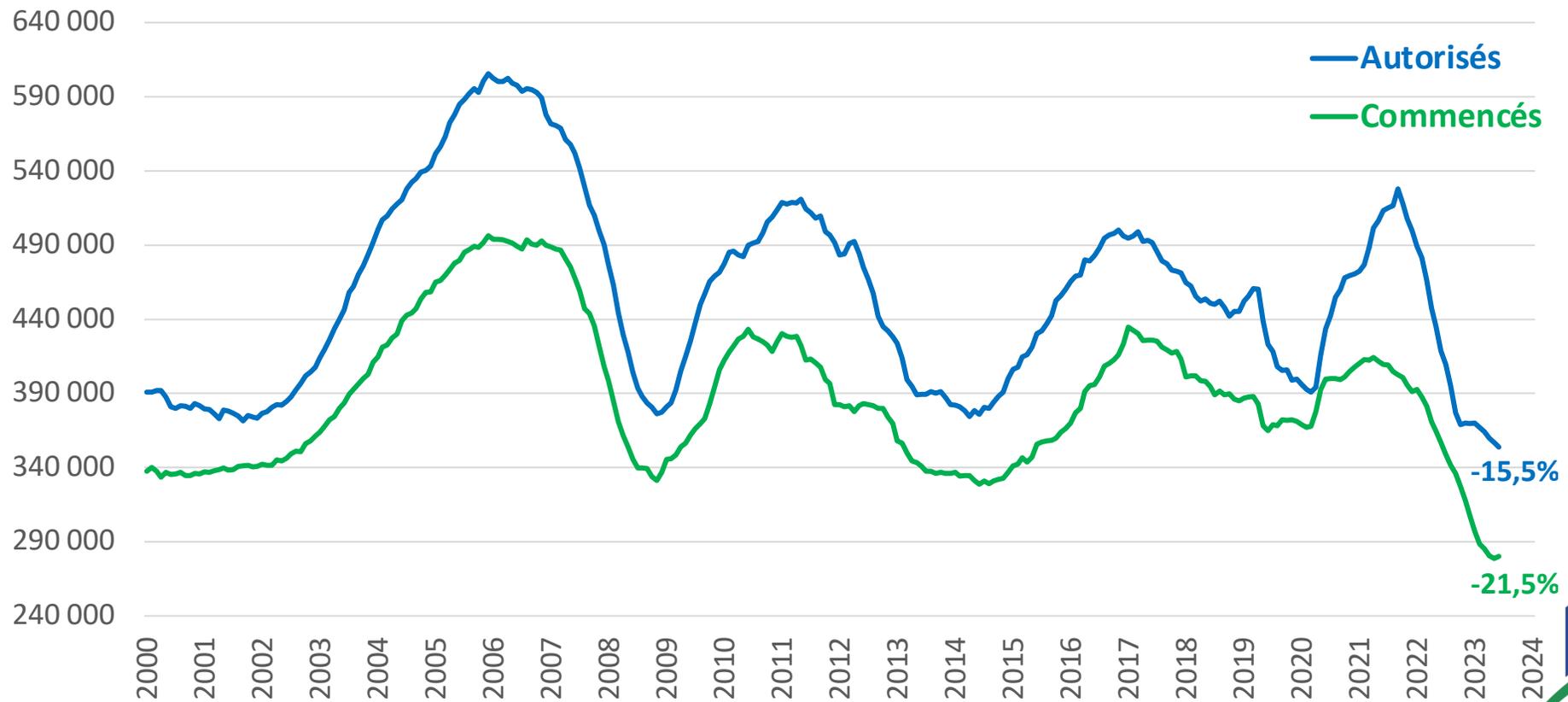
www.ffbatiment.fr

Déclarée officiellement première organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche.



Le logement neuf recule toujours

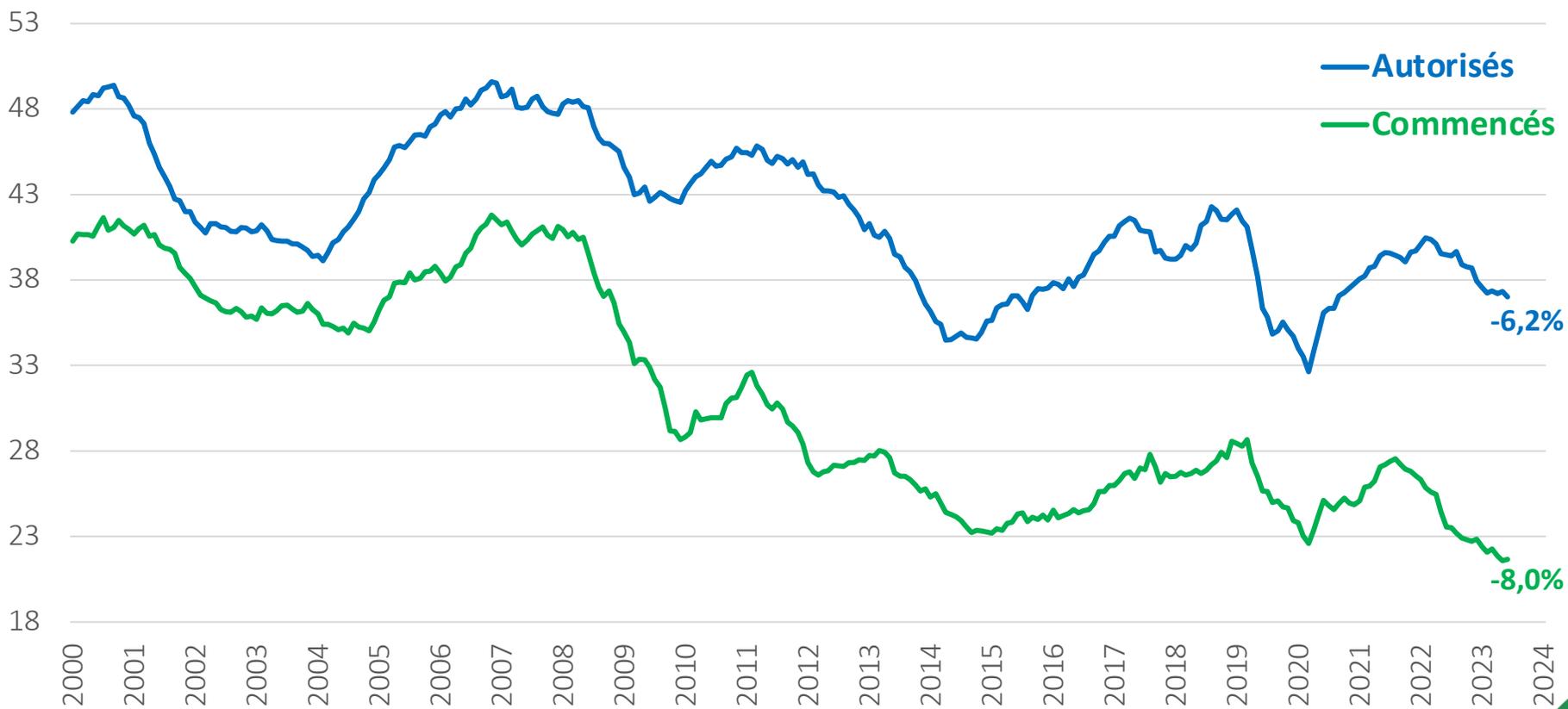
La construction au niveau national (cumul sur douze mois à fin mai 2024, en date réelle estimée)



Source : FFB à partir de MTECT/CGDD/SDES, Sit@del2

Le non résidentiel neuf modère son repli

La construction au niveau national (millions de m² en cumul sur douze mois, en date de prise en compte)



Source : FFB à partir de MTECT/CGDD/SDES, Sit@del2

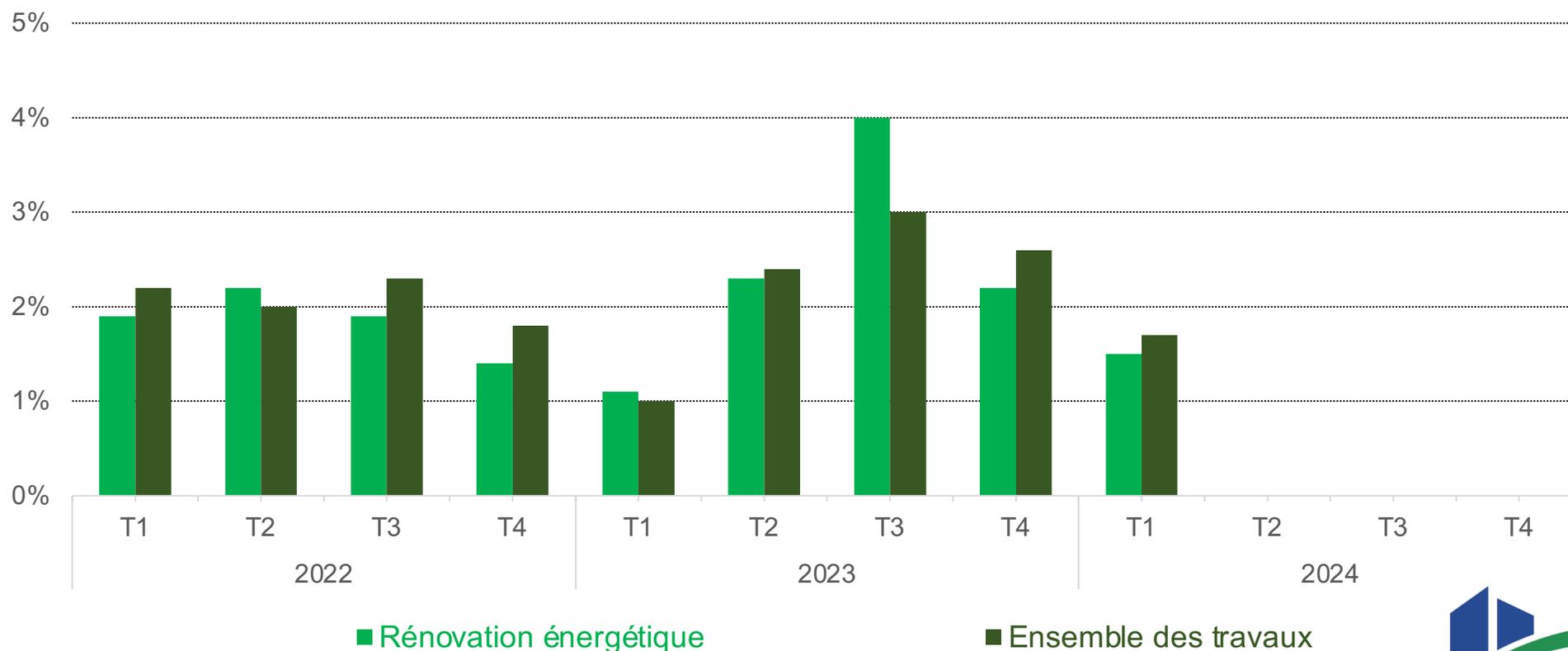
Le non résidentiel neuf modère son repli

La construction au niveau national (en date de prise en compte)

En glissement annuel à fin mai 2024...	Surfaces commencées			Surfaces autorisées	
	<i>Poids 2023</i>	... sur 3 mois	... sur 5 mois	... sur 3 mois	... sur 5 mois
Hébergements hôteliers	3 %	-49,7 %	-37,0 %	-3,5 %	-4,6 %
Bâtiments agricoles	17 %	-14,0 %	-11,4 %	+18,7 %	+9,5 %
Bâtiments industriels et assimilés	39 %	-10,7 %	-3,9 %	-13,0 %	-7,2 %
Bureaux	14 %	-22,4 %	-15,4 %	-9,5 %	-11,8 %
Commerces	11 %	+7,1 %	+2,8 %	-9,5 %	-10,1 %
Bâtiments administratifs	17 %	-0,6 %	-7,1 %	+4,5 %	+2,5 %
Ensemble	100 %	-10,7 %	-7,7 %	-3,9 %	-3,7 %

L'amélioration-entretien ralentit

Évolutions de l'activité (en glissement annuel sur 1 trimestre, en % et en volume)



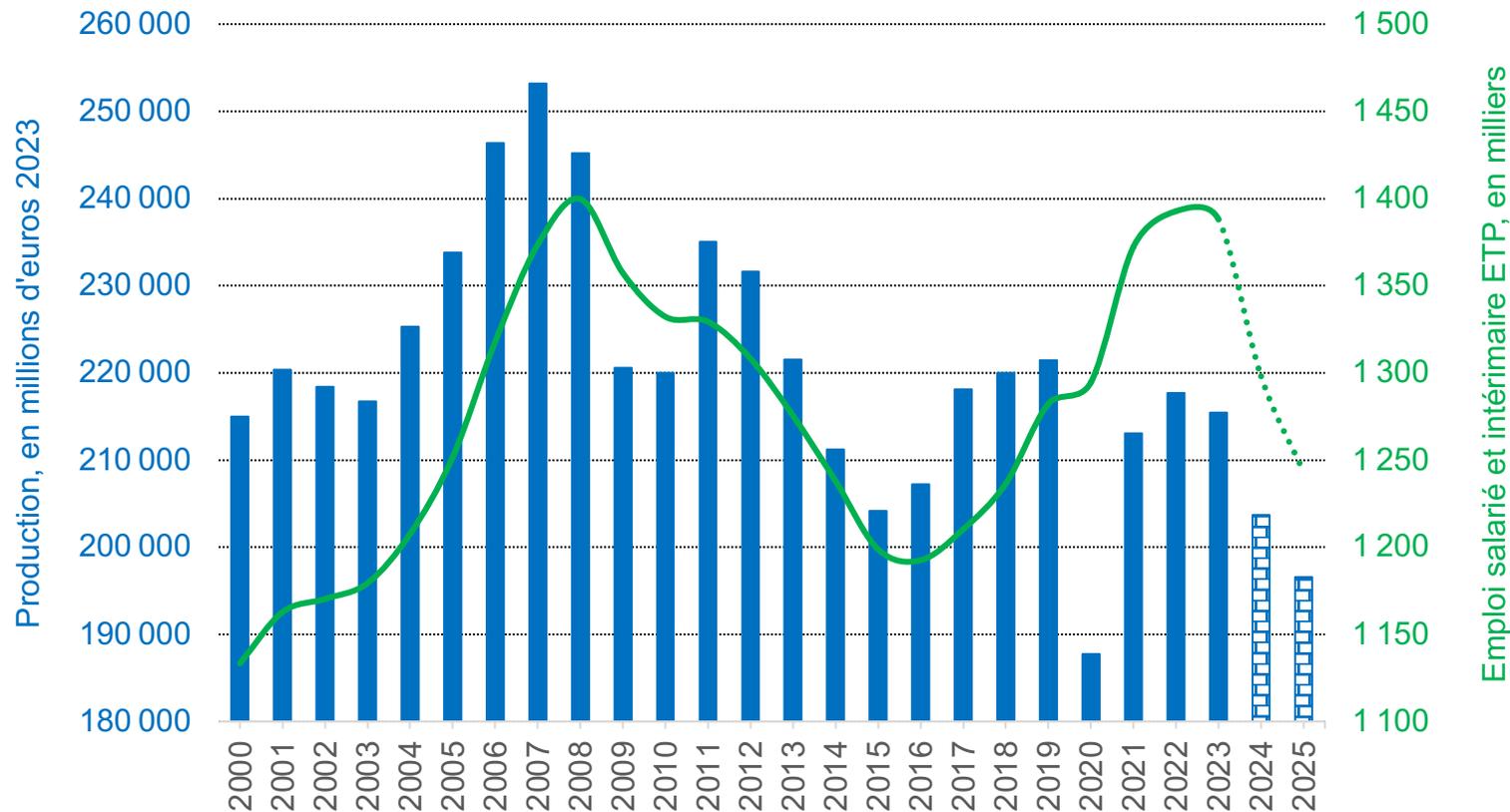
L'emploi décroche

Tendances de long terme



Notre scénario 2025 se confirme

Activité et emploi dans le bâtiment

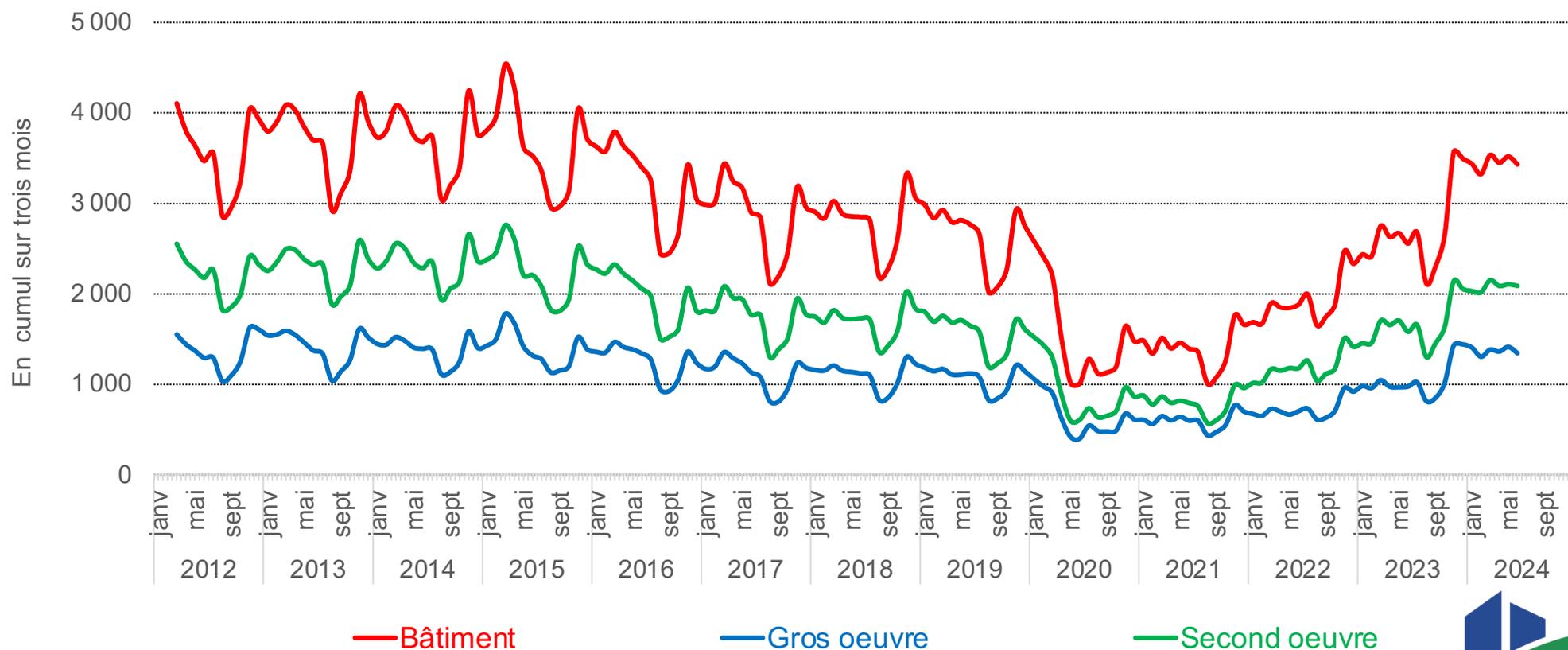


2025 / 2022 (aux prix de 2023)	
Neuf	-30 Mds€
Rénovation	+9 Mds€
Activité	-21 Mds€
Emploi	-150 000

Source : FFB

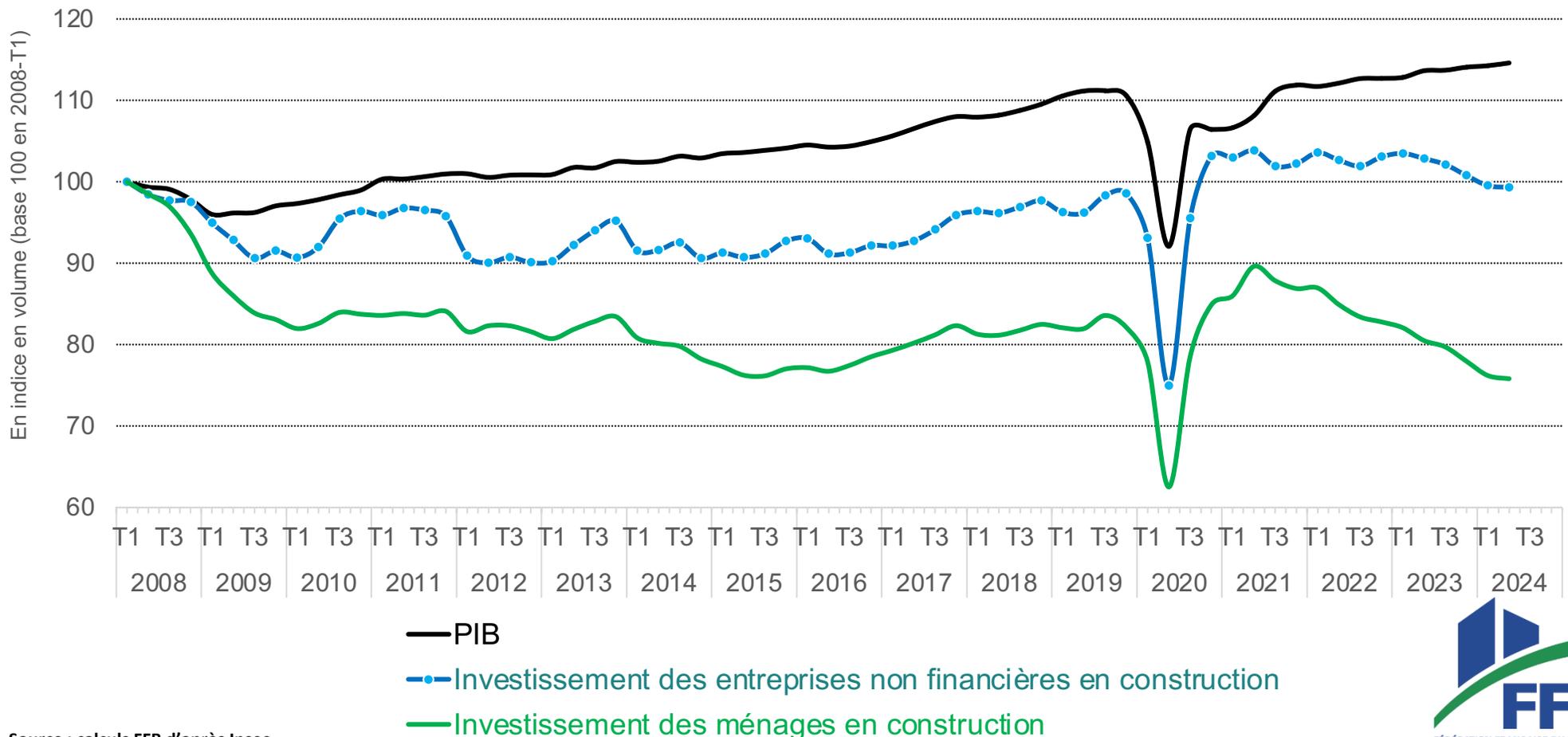
Mais les défaillances se stabilisent

Tendances de long terme dans le bâtiment



La construction pénalise la croissance

Le PIB français et l'investissement (en volume)



Source : calculs FFB d'après Insee

Les dix solutions de la FFB

2 0 2 4
LEGIS-
LATIVES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

Les 10 mesures essentielles que les professionnels attendent de la prochaine législature

- ✓ Rétablissement d'un Prêt à Taux Zéro
- ✓ Rétablissement d'un dispositif de soutien à l'investissement locatif
- ✓ Adaptation de l'objectif « ZAN » aux réalités des territoires
- ✓ Stabilisation de MaPrimeRenov
- ✓ Arrêt de la surenchère réglementaire
- ✓ Révision du dispositif REP
- ✓ Limitation de la sous-traitance en cascade
- ✓ Maintien d'une politique de soutien à l'apprentissage
- ✓ Révision du montant de la franchise de TVA
- ✓ Maintenir l'équilibre du dialogue social

- ✓ Rétablissement d'un Prêt à Taux Zéro Universel
- ✓ Rétablissement d'un dispositif de soutien à l'investissement locatif
- ✓ Adaptation de l'objectif « ZAN » aux réalités des territoires
- ✓ Stabilisation de MaPrimeRenov
- ✓ Arrêt de la surenchère réglementaire
- ✓ Révision du dispositif REP
- ✓ Limitation de la sous-traitance en cascade
- ✓ Maintien d'une politique de soutien à l'apprentissage
- ✓ Révision du montant de la franchise de TVA
- ✓ Maintenir l'équilibre du dialogue social

REP Bâtiment : une première avancée

- ▶ **La FFB obtient trois simplifications essentielles pour le secteur :**
 - **Un outil unique** commun aux quatre éco organismes précisant les points d'accueil des déchets triés et les modalités de reprise
 - **Pas d'enregistrement préalable nécessaire** pour des dépôts de déchets triés de moins d'une tonne
 - Possibilité de reprise des déchets triés en entreprise dans des **contenants à partir de 8m³ et sans fréquence d'enlèvement imposée** (seuls les frais de location de benne peuvent rester à la charge de l'entreprise)
- ▶ **Entrée en vigueur de ces dispositions au 1^{er} janvier 2025.**

La canicule officiellement prise en charge

- ▶ La FFB obtient la **prise en charge officielle** des périodes de canicule par le régime intempéries du BTP (CIBTP France)
- ▶ **2 conditions** :
 - ↳ Canicule pendant la période de veille saisonnière (1^{er} juin au 15 septembre)
 - ↳ Faire l'objet d'une alerte pour forte chaleur :
 - ▶ Soit par Météo France (vigilance orange ou rouge)
 - ▶ Soit par arrêté préfectoral



www.ffbatiment.fr

Déclarée officiellement première organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche.

